

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 12-févr.-2015Date de révision 03-avr.-2024Numéro de révision 1.03

1. IDENTIFICATION

Nom du produit COMET DISINFECTING-SANITIZING BATHROOM CLEANER

Code(s) du produit 3-20

Identificateur de produit 15154320_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Sanitizer.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale

Lésions oculaires

Corrosifs pour les métaux

Mot indicateur

Catégorie 4

Catégorie 2B

Catégorie 1

Attention

Mentions de danger Provoque une irritation des yeux

Nocif en cas d'ingestion

Dangers physiques Peut être corrosif pour les métaux Pictogrammes de danger





Conseils de prudenceSe laver les mains soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'ingestion:

Rincer abondamment à l'eau. Boire un ou deux verres d'eau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée. Éliminer

le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale. Conserver uniquement

dans le récipient d'origine.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
Citric Acid	Citric Acid	Oui	77-92-9	3 - 7
1-(2-Butoxy-1-methylethoxy) Propan-2-ol	1-(2-Butoxy-1-methyletho xy) Propan-2-ol	Oui	29911-28-2	3 - 7
Cocamidopropyl Hydroxysultaine	Cocamidopropyl Hydroxysultaine	Oui	68139-30-0	1 - 5
Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Benzenesulfonic acid, (1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)	Oui	28348-53-0	1 - 5
Alcohols, C9-11, Ethoxylated	Alcohols, C9-11, Ethoxylated	Oui	68439-46-3	1 - 5

Renseignements complémentaires

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation

persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir

Date de révision 03-avr.-2024

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Peut causer une irritation des yeux

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers

pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker dans un

Date de révision 03-avr.-2024

récipient résistant à la corrosion. Stockage en aluminium, en acier au carbone non revêtu ou en acier inoxydable 304 est déconseillée. Do not store in copper, zinc, aluminum, copper

alloy, zinc alloy or aluminum alloy containers.

Produits incompatiblesNe pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former. Métaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueLiquideAspecttransparentOdeurparfumé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Remarques Valeurs

рΗ

Non disponible Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair

93.5 °C / 200.3 °F

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Non disponible Taux d'évaporation

Inflammabilité Non disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur relative Non disponible

1.042 Densité relative Solubilité dans l'eau 100%

Coefficient de partage Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation Non disponible

Non disponible Température de décomposition

Viscosité <10 cps Teneur en COV .?%

Not available. This property is not relevant for

Date de révision 03-avr.-2024

the safety and classification of this product

vase clos.

Not available. This property is not relevant for

the safety and classification of this product Not applicable. This property is not relevant

for liquid product forms

Not available. This property is not relevant for

the safety and classification of this product Not available. This property is not relevant for

the safety and classification of this product

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product .

Not available. This property is not relevant for the safety and classification of this product.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement. Conditions à éviter

Matières incompatibles Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou des produits chimiques comme

des vapeurs irritantes peuvent se former.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun effet connu. Contact avec la peau Aucun effet connu.

Peut être nocif en cas d'ingestion. Ingestion

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Date de révision 03-avr.-2024

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu. Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
Cancérogénicité

Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	CAS No.	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Citric Acid	77-92-9	5400 mg/kg bw (OECD	5001 mg/kg (RAT)	-
		401)		
1-(2-Butoxy-1-methylethoxy)	29911-28-2	3700 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	= 42.1 ppm (Rat) 4 h
Propan-2-ol				
Cocamidopropyl Hydroxysultaine	68139-30-0	2950 mg/kg (RAT)	-	-
Benzenesulfonic acid,	28348-53-0	7001 mg/kg (RAT)	5001 mg/kg (RAT)	771 mg/L (RAT)
(1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)				
Alcohols, C9-11, Ethoxylated	68439-46-3	1.6 g/kg (RAT)	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales,

provinciales at fédérales

provinciales et fédérales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales

Codes Californie déchets dangereux 331 (non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

Date de révision 03-avr.-2024

DOT

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

Nom officiel d'expédition LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

Désignation UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Citric Acid), 8, III

Classe (s) de danger relatives 8

au transport

Groupe d'emballage III
Exceptions d'emballage 154
Emballage en vrac 241
Emballage autre que le vrac 203
Emergency Response Guide 154

Number

Le produit peut être expédié en quantité limitée dans un emballage au détail L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

IMDG

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

transport de l'ONU

Désignation UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Citric Acid), 8, III

Classe (s) de danger relatives 8
au transport
Groupe d'emballage III
EmS-No. F-A, S-B

Le produit peut être expédié en quantité limitée dans un emballage au détail. L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

IATA

Numéro UN ou numéro UN1760

d'identification

Désignation officielle de LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

transport de l'ONU

Désignation UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Citric Acid), 8, III

Classe (s) de danger relatives 8 au transport
Groupe d'emballage ||||

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Date de révision 03-avr.-2024

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 3573-54 ATTENTION Provoque une irritation des yeux Peut être nocif en cas d'ingestion

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS
Risques pour la santé 3
Inflammabilité 1
Dangers physiques 0

NFPA
Risques pour la santé 3
Inflammabilité 1
Instabilité 0

Date d'émission :12-févr.-2015Date de révision03-avr.-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Date de révision 03-avr.-2024

Fin de la fiche signalétique